



DÉVELOPPER LES INITIATIVES «BIODIVERSITÉ» COMMUNALES

DÉCEMBRE 2020

Fiche Action - Atlas de biodiversité Intercommunale de Mulhouse Alsace Agglomération



©Google Maps

39
COMMUNES

PLUS DE
260 000
HABITANTS

103 ÉLUS
COMMUNAUTAIRES

Les communes sont au cœur du dynamisme de l'agglomération de Mulhouse. Les 39 qui la composent jouent un rôle majeur dans la préservation et la connaissance de la biodiversité à une échelle locale.

Accompagner les élus communaux à mettre en place des actions concrètes à petite échelle (infra agglomération) est parfois nécessaire. Les mobiliser et les impliquer dans ces démarches permet à la fois de diffuser les résultats de l'atlas, de sensibiliser aux enjeux environnementaux du territoire, de les valoriser et de les compléter.

Si les communes peuvent agir sur les politiques d'aménagement urbain et de gestion des milieux naturels, leurs habitants ont des rôles tout aussi important. L'implication des citoyens dans la protection et la connaissance de la biodiversité est également indispensable. La concrétisation et l'efficacité des actions locales dépendent de la participation de ces deux groupes d'acteurs.

UNE IMPLICATION COMMUNALE PRIMORDIALE

UNE COLLABORATION À IMAGINER

Les communes sont compétentes dans la préservation de l'environnement. Elles ont le pouvoir d'agir sur cette thématique. Néanmoins, un accompagnement par m2A peut s'avérer nécessaire pour que les actions menées soient cohérentes sur l'ensemble de l'agglomération.

M2A peut assurer un soutien aux communes, leur apporter des pistes d'actions et les éléments techniques pour les réaliser. Le partage de la connaissance, comme les listes d'espèces ou les sites à enjeux définis dans l'atlas, devrait être effectif et accompagné d'explications aux élus. L'agglomération peut également partager son savoir technique et agir en tant que «service de conseil».

Un dialogue entre les communes et l'agglomération de Mulhouse serait à développer. Pour que la connaissance biodiversité

soit partagée et comprise à tous les niveaux, l'organisation de réunions transversales (communes et m2A) serait à mettre en place.

LES ACTIONS

L'agglomération de mulhouse peut aider les communes dans la prise en compte et la valorisation de leur biodiversité dans les politiques publiques à différents niveaux.

Par exemple, la gestion des espaces verts est une priorité pour les communes. Une sensibilisation aux enjeux biodiversité dans cette politique peut permettre de vraies améliorations. M2A pourrait assurer le rôle de «formateur» auprès des communes sur ces problématiques et les accompagner dans :

- L'application du SCOT, du PLUi et des autres documents d'urbanisme ;
- L'aide à la prise en compte et la gestion des sites naturels

et des espaces verts (où ? qui ? comment ?) ;

- l'achat foncier dans une optique de valorisation et de protection ;
- La prise en compte de certaines problématiques avec l'organisation de journées d'échanges thématiques (espèces exotiques envahissantes, continuités écologiques, destructions des habitats) ;
- L'accompagnement pour cibler les inventaires complémentaires dans le but de combler les dernières lacunes de connaissance ;
- La formation aux enjeux biodiversité des agents communaux des espaces verts, en lien avec des experts du monde naturaliste.

LES HABITANTS : DES ACTEURS DÉTERMINANTS

Pour mieux préserver, il faut mieux connaître. Et cela passe par l'amélioration de la connaissance des habitants en matière d'écologie. L'enjeu est de les intéresser à ces problématiques.

M2A peut aider les communes à se lancer dans les démarches de sciences participatives en diffusant les plus pertinentes au vu de leur enjeux et de leurs capacités.

La création de guides pour la mise en place d'animations nature sur diverses thématiques peut être lancée puis diffusés à l'ensemble des communes. Les différentes étapes de création d'activités liées à la nature ainsi que des exemples y seraient présentés.

De plus, la biodiversité urbaine ne devrait pas être oubliée mais valorisée et développée. Un certain nombre d'initiatives peuvent ainsi être lancées :

- Promouvoir la flore et la faune urbaine par le biais d'animations et de stands ;
- Développer en parallèle des projets pour améliorer la qualité de la biodiversité en ville.

Des portails complets

Le portail OPEN regroupe l'ensemble des démarches participatives d'envergure nationale et régionale existantes. Il est alimenté et géré par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Biodiv'ille rend accessible une multitude d'initiatives liées spécifiquement à la biodiversité urbaine. On y trouve des retours d'expériences, des fiches techniques d'activités et d'autres éléments développés autour de cette thématique.



OPEN, LE PORTAIL QUI PERMET À TOUS DE PARTICIPER À L'OBSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ.

À CONSULTER

Un ensemble de cahiers techniques a été édité par l'Aten et conçu par le réseau des gestionnaires de la nature. Il regroupe plusieurs fiches aux thèmes variés allant de l'aménagement de sites naturels (sentiers), la gestion des milieux et des espèces, aux outils juridiques disponibles pour la protection des sites naturels. En accès libre elles mettent à disposition une documentation complète pour une meilleure gestion et prise en compte des sites naturels. <http://cahiers-techniques.espaces-naturels.fr/>



Des animations «Nature»

Exemple de «kit méthodologique» pour l'aide à la création d'animation (Réseau école et nature - Janvier 2020)

UN ESPACE DÉDIÉ DANS L'AGGLOMÉRATION

Pour plus de visibilité de l'accompagnement et du soutien que peut proposer m2A aux communes sur les questions d'environnement et de biodiversité, un portail spécifique pourrait être mis en place. Hébergé sur le site de l'atlas, ce centre de ressources regrouperait l'ensemble des outils d'aide et des formations existants et y seraient consultables.

ENGAGEMENT(S) NATURE

Les actions menées par les communes en faveur de l'environnement sont maintenant reconnues et valorisées. De nombreux «labels» existent, issus d'initiatives régionales ou nationales, comme les actions «zéro pesticides» qui fleurissent depuis quelques années.

D'autres opérations existent, plus cadrées et poussées en termes d'engagements. Le concours «Capitale Française de la Biodiversité» identifie et valorise les actions les plus marquantes faites pour l'environnement.

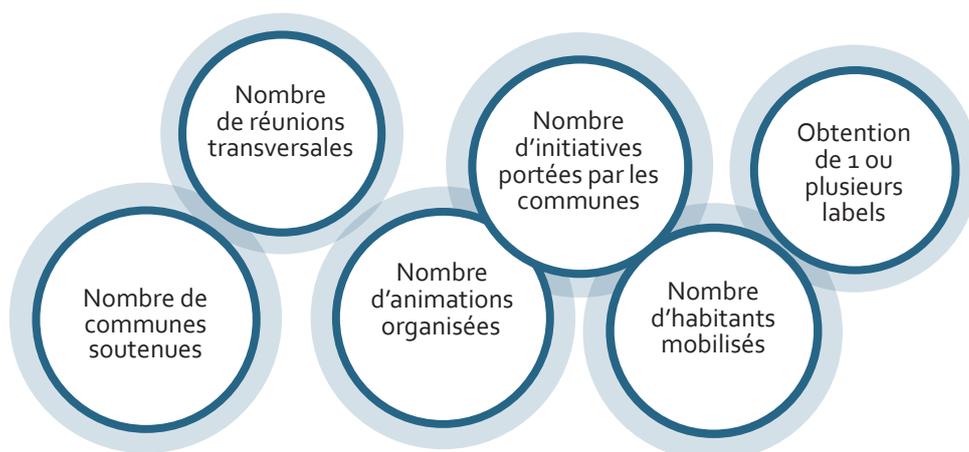
Ces distinctions ont pour but de valoriser, diffuser et créer des démarches en faveur de la biodiversité. Elles sont spécifiques aux communes et aux intercommunalité et proposent des accompagnements dans

l'élaboration des plans d'action en apportant de la connaissance et des experts en la matière.

Le travail réalisé en faveur de la biodiversité sur le territoire de l'agglomération peut ainsi être valorisé au niveau national, et pourquoi pas, servir d'exemple ! Soutenues par m2A les communes pourraient afficher une politique unie en terme d'environnement.



INDICATEURS DE RÉUSSITE



À LIRE

> Rapport et Livrables
- Atlas de Biodiversité de m2A - 2021

> Atlas cartographique
- Atlas de Biodiversité de m2A - 2021

POUR ALLER PLUS LOIN

> Kit méthodologique
- Outils et ressources pour concevoir des animations participatives - Réseau école et nature - <http://reseaucoleetnature.org/>

> Portail OPEN des Sciences participatives

> Biodiv'ille : portail francophone de l'éducation à la nature et à la biodiversité en ville

